prenons soin
les établissements d'inspiration chrétienne

Maison de retraite du Parc

Schirmeck

Présentation

48 places

La maison de retraite du Parc s'inscrit dans une filière gériatrique unique proposée par la Fondation Vincent de Paul : - depuis 2004 avec le service de médecine chirurgie de la clinique Saint Luc dans le cadre d'un réseau de soins afin de permettre la meilleure adéquation entre l'offre de soins et l'état de santé des patients, - depuis 2009 avec l'HAD (Hospitalisation à Domicile) Pays Bruche-Mossig-Piemont pour éviter et/ou favoriser les retours d'hospitalisation, pour assurer les soins de fin de vie au sein de l'EHPAD.

Conditions d'admission

Un espace particulier sur Viatrajectoire permet d'effectuer en ligne les démarches d'entrée en établissement : www.viatrajectoire.fr Sinon, le dossier unique d'inscription peut être obtenu à l'accueil de l'établissement, par voie postale ou par mail. Le dossier comportant une partie médicale et administrative doit être retourné à l'établissement dûment complété. Un avis médical émis par le médecin coordonnateur de l'établissement sera transmis par courrier à la personne référente.

Inspiration chrétienne

La Fondation Vincent de Paul est une institution dont l'histoire, passée et à venir, est résolument inscrite dans la tradition chrétienne. Pour la Fondation Vincent de Paul, les chrétiens ont un rôle à jouer aux côtés des croyants d'autres confessions et des non croyants, dans un monde en pleine mutation et en quête de sens. La Fondation Vincent de Paul est en cohérence avec la charte de la laïcité dans les établissements publics.

Maison de retraite du Parc

145, rue du Parc
67130 Schirmeck